

Paris, le 28 mars 2023,

Communiqué de presse

DEGAGEMENT DE BIOGAZ AU SEIN DE L'USINE SEINE VALENTON (94)

Mardi 28 mars 2023 à 05h15, une défaillance électrique d'un onduleur a causé la mise en sécurité des installations provoquant un dégagement de biogaz dans la zone de digestion de l'usine Seine Valenton exploitée par la SEMOP SIVAL* située sur la commune de Valenton dans le Val-de-Marne.

Les cellules de crise de SIVAL, VEOLIA et du SIAAP ont été activées, le plan d'opérations internes (POI) de SIVAL a été déclenché et les services de l'Etat ont été informés.

Aucune victime n'est à déplorer, ni aucun dégât sur les installations. L'évènement n'a pas nécessité l'intervention des secours externes. La sécurité des agents et des installations est restée sous contrôle tout au long de l'incident.

Le dégagement a cessé à 8h35 après l'isolement de l'équipement défaillant et la remise en service du tableau électrique. Au total, une quantité de 2,3 tonnes de méthane contenu dans le biogaz a été rejetée dans l'atmosphère.

Les équipes restent mobilisées pour assurer une vigilance des installations à la suite de leur complet redémarrage.

** Plus grande SEMOP (Société d'Économie Mixte à Opération unique) de France, SIVAL est née en 2019 de la volonté de ses deux actionnaires, le SIAAP et VEOLIA, de mettre en commun leurs méthodes d'exploitation. Les 166 salariés de SIVAL assurent l'exploitation et la maintenance de Seine Valenton (Val-de-Marne), une des 6 usines du SIAAP, le Service public de l'assainissement francilien. Seine Valenton est la deuxième plus grande station d'épuration d'Europe. Les équipes de SIVAL assurent ainsi la dépollution des eaux usées de 2,5 millions d'habitants, avant de les reverser dans la Seine.*

Contact presse : Agence Grayling / Bertrand Paul - 06 62 70 77 05